

Abonnement centre de télésurveillance APSAD P3 professionnel

Télésurveillance de locaux, biens, personnes, sur alerte des centrales alarmes via téléphone, réseau IP ou GPRS. Le centre de télésurveillance assure la levée de doute sur intrusion 24h/24. Abonnement



Marque : Alpha vidéosurveillance

Référence : telesur-rs

Prix : 46.80€

Centre de télésurveillance APSAD P3 professionnel pour entreprises

Centre de télésurveillance APSAD P3 professionnel pour entreprise, logement vacant, bureau vide, chantier

Le centre de télésurveillance pour la protection de locaux, de biens ou de personnes, reçoit les messages alarmes des centrales alarmes via téléphone, réseau IP ou GPRS, l'opérateur de télésurveillance assure immédiatement la **levée de doute sur l'intrusion 24h sur 24 et 7 jours sur 7** ou sur alarme activée.



Centre de télésurveillance alarme vidéo APSAD P3 (agrément préfecture)

Télésurveillance, alertes et procédures sur détection intrusion

Personnalisation de la télésurveillance : lors de l'abonnement une fiche de consignes et de contacts est établie avec le client pour les règles de prise en charge de l'intrusion par le centre de télésurveillance.

Les détecteurs intrusions utilisés par Alpha Surveillance incluent des réglages de sensibilité et des caméras vidéo afin de réduire au maximum les fausses alarmes.

Intervention : la réception de l'**alarme avec vidéo** permet de vérifier la nature de l'alarme, les forces de l'ordre publiques sont alors contactées pour une intervention, notamment les services de police, de gendarmerie, du SAMU ou de sapeurs pompiers.

Levée de doute : en cas de doute sur l'intrusion la fiche de consigne du client sera appliquée par le télésurveilleur, généralement le client est contacté et des agents de sécurité locaux sont envoyés sur le site.

Un gardiennage peut être mis en place **sur demande spécifique du client** en fonction de la nature des risques suivant l'alarme.



Caractéristiques du centre de télésurveillance

Fonctionnement **24h/24h** et **7 jours/ 7** toute l'année Communication avec les centrales d'alarme via le protocole Frontel **Test cyclique quotidien** de bon fonctionnement du transmetteur et de la liaison RTC, GSM, GPRS, ADSL, ... **Auto-contrôle du matériel**, diagnostic à distance des centrales alarmes, lien avec l'installateur Enregistrement de toutes les communications entrantes et sortantes Consignes et plan d'intervention évolutifs sur demande client Confidentialité totale des informations détenues (**déclaration CNIL**) Fonctionnement en autonomie électrique en cas de coupure 220v Sauvegarde des historiques sur un minimum de trois mois L'**agrément APSAD P3** garantit aux abonnés la mise à disposition d'un site certifié par la préfecture Le centre de télésurveillance est **basé en France**.



[Lien vers la fiche du produit](#)